

# DÉCLARATION MULTIMODALE DE MARCHANDISES DANGEREUSES

1. Expéditeur ( Nom et adresse)		2. Destinataire ( Nom et adresse)			
3. Navire ( Date du départ)	4 Port et lieu de chargement	7. Transporteur ( Nom et adresse)			
5. Port / lieu de déchargement	6. Destination				
8. Marques d'expédition	Engins de transport ( Mètre linéaire)	Colis	Masse brute (kg)	Masse nette	Cubage (m <sup>3</sup> ) / Volume (l)
<b>Exemple d'inscription de la marchandise dangereuse</b>					
UN 2031 ACIDE NITRIQUE, à l'exclusion de l'acide nitrique fumant rouge, contenant au moins 65%, mais au plus de 70% d'acide nitrique Classe 8 ( 5.1) GE II		GRV	4600 kg	4000 kg	
<input type="checkbox"/> Transport en quantité limitée					
<b>9. CERTIFICAT D'EMPOTAGE/DE CHARGEMENT</b> Je déclare que les marchandises dangereuses décrites ci-dessus ont été empotées/chargées dans le conteneur/véhicule identifié ci-dessus conformément aux dispositions applicables  <b>A compléter et à signer pour tout chargement en conteneur / véhicule par la personne responsable de l'empotage du chargement.</b>			<b>10. REÇU À LA RÉCEPTION DES MARCHANDISES</b> Reçu le nombre de colis/conteneurs/remorques déclaré ci-dessus en bon état apparent sauf réserves indiquées ci-après		
11. Nom de la société			12. Nom du transporteur		
Nom et qualité du déclarant			No d'immatriculation du véhicule		
Lieu et date			Signature et date		
Signature du déclarant			SIGNATURE DU CHAUFFEUR		

**Marques d'expédition IMDG**

**Point d'éclair**      Lorsqu'une matière dangereuse à un point d'éclair < 60°C la désignation officielle de transport doit comporter la mention: P.E. ...°C.

**Polluant Marin**      Lorsqu'une matière dangereuse est polluant marin, la désignation officielle de transport doit comporter la mention: "Polluant Marin"

